

## MAIRIE DE SAILLY-LEZ-LANNOY

### EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération n°2026/14

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 9 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-lez-Lannoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric SKYRONKA, Maire, en suite de la convocation en date du 16 mars dont un exemplaire a été affiché au panneau réservé à cet effet, sous le préau de la mairie.

Séance ouverte

Étaient présents : Mme BOZEK Martha, M. DENIEUL Alain, Mme DENOIT Valérie, M. GOREZ Patrick, Mme HAUSTRATE Céline, Mme HUYGHE Bernadette, M. JOLY Johannes, Mme LEPEVE Christelle, M. MÉPLON Paul, M. MESTACK Jean-Louis, Mme POLLET Hélène, M. POLLET Thomas, M. SKYRONKA Eric, Mme SPELEERS Chantal, M. SPELEERS Philippe, Mme VANBREMEERSCH Sophie, M. VANDYSTADT Benoît, Mme VERTAIN Samia, M. WYFFELS Jean-Charles.

Secrétaire de séance : M. MÉPLON Paul

#### COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES : DESIGNATION DES MEMBRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu les articles 279 et 300 bis du Code de la commande publique,

A/ Après avoir enregistré les 3 candidatures en tant que titulaires :

1. Eric SKYRONKA
2. Benoit VANDYSTADT
3. Philippe SPELEERS

B/ Après avoir enregistré des 3 candidatures en tant que suppléants :

1. Sophie VANBREMEERSCH
2. Alain DENIEUL
3. Jean-Louis MESTACK

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner les candidats par vote à mains levées.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Accepte la désignation des membres élus ci-dessus conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.
- Adopte :
  - à 19 voix pour
  - à 0 voix contre
  - à 0 abstention(s)

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

<p><b>Le Maire</b> <b>M. Eric SKYRONKA</b></p>	<p><b>Le Secrétaire de séance</b> <b>M. Paul MÉPLON</b></p>
 	